

GEOLOGICA

GROUPE – CONSEIL

CONSENTEMENT DE LA PERSONNE QUALIFIÉE

À: TSX Venture Exchange
Et à: Alberta Securities Commission
Et à: British Columbia Securities Commission

Axe Exploration Inc.

Chers Messieurs / Mesdames:

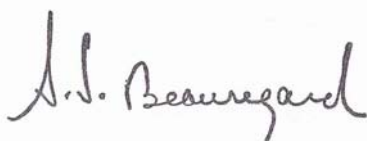
Réf.: **Rapport Technique de la Propriété Gold Peak (en conformité avec la réglementation NI 43-101 et le Formulaire 43-101F1) (le "Rapport Technique")**

Cette lettre est déposée en tant que lettre de consentement conformément à la Section 8.3 de l'Instrument National 43-101 selon les Standards de Divulgence pour les projets miniers "(NI 43-101)" à la Bourse "TSX Venture Exchange" et les Commissions des Valeurs Mobilières. Cette lettre de consentement est valide pour des extraits et/ou sommaires tirés du Rapport Technique effectif et en date du 25 février 2015 et préparé par Géologica Groupe-Conseil Inc. ("Géologica") pour Axe Exploration Inc. (la "Corporation") ayant le consentement d'utiliser l'information présentée dans le Rapport Technique. Je confirme que j'ai lu la Divulgence écrite et présentée dans le Communiqué de Presse du 25 février 2015 et que ce communiqué représente l'information du Rapport Technique de façon juste et équitable.

Je, Alain-Jean Beaugregard, par la présente confirme que:

- Je suis Personne Qualifiée responsable avec les autres auteurs seul et/ou conjointement responsable pour la préparation du Rapport Technique; et
- Je consens au dépôt du Rapport Technique par la Corporation avec la Commission des Valeurs Mobilières.

Val-d'Or, 25 Février 2015



Alain-Jean Beaugregard, Géo., OGQ (#227), AEMQ